

Une fois le raclage terminé, on fait un lavage avec une solution antiseptique faible et très chaude, et l'on va éteindre dans l'anfractuosité créée par la curette une série de cautères actuels, préférables dans la circonstance au thermo-cautère Paquelin, car l'on dispose d'une chaleur beaucoup plus considérable et l'action caustique est portée assez loin dans les tissus. La cautérisation achevée, on fait un nouveau lavage, et l'on bourre la cavité et le vagin de gaze iodoformée.

CONCLUSIONS

1° Le curettage ne peut pas être érigé en méthode générale de traitement soit contre les affections péri-utérines, soit contre les fibromes, soit contre le cancer ; mais qu'il peut rendre de très grands services dans un certain nombre de cas.

Pour ce qui est des affections péri-utérines, le curettage donne de très bons résultats, il a un effet vraiment curatif, dans les cas de salpingite catarrhale et dans certains cas d'hydrosalpinx. Son action curative nous a paru aussi s'étendre aux cas d'inflammations péri-utérines dans lesquelles l'élément fluxionnaire congestif paraît tenir la plus grande place.

Mais dans toutes les affections péri-utérines, s'accompagnant de lésions profondes et graves, circonscrites ou diffuses des tissus ou organes péri-utérins, le curettage n'a donné que des résultats palliatifs et souvent nuls. Cependant, nous croyons pouvoir de ces derniers cas tirer tout au moins l'enseignement que le curettage pratiqué avec précaution sans abaisser l'utérus, s'il ne donne pas des résultats aussi bons qu'on l'a prétendu, ne constitue pas non plus une méthode aussi dangereuse qu'on a bien voulu le dire.

2° Le curettage donne de bons résultats dans les cas de fibromes, lorsque l'hémorrhagie est le symptôme dominant. Les gros fibromes gênant par leur volume ou produisant des accidents graves de compression, ne sont pas